

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
-----  
COMMUNE DE OUISTREHAM  
-----  
EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 15 AVRIL 2024  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 9 avril, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Thierry TOLOS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Nadia AOUED (P. Mme POLEYN), Christophe GSELL (P. M. TISON), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Pascale SEGAUD CASTEX (P. M. MESLE).

**Absents non excusés :** Paul BESOMBES.

**Secrétaire de séance :** M. BIGOT.

**Finances :**

**FINANCES COMMUNALES, CULTURE ET EDUCATION - SUBVENTION SOLLICITEE PAR LA COMMUNE POUR L'ACQUISITION D'UN PIANO**

DEL20240415_17	Présents : 22	Pouvoirs : 6	Abstentions :	Suffrages exprimés :28	Pour : 28	Contre :
----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

*Rapporteur : Mme Miralles – VU en C<sup>e</sup> finances du 11/04/2024*

L'école de musique Intercommunale de Ouistreham (EMIO) est un acteur important de la vie culturelle de la commune. Son but est de développer la pratique artistique pour tous et prioritairement aux enfants. L'école est force de proposition en ce qui concerne la diffusion et la démocratisation d'une démarche artistique de qualité auprès du plus grand nombre. L'identité de l'école se caractérise par son ouverture à différentes esthétiques musicales, des innovations pédagogiques et une très forte dynamique de projet.

La commune souhaite maintenir une offre de qualité, ce qui nécessite chaque année des investissements notamment dans le parc instrumental de l'école. Depuis plusieurs années, il est envisagé de remplacer le piano, qui est utilisé pour les cours de la classe de piano mais également pour accompagner des élèves instrumentistes et chanteurs. Aussi, conformément au budget 2024, la commune souhaite faire l'acquisition d'un piano droit Yamaha d'occasion, entièrement révisé et livré avec sa banquette, pour la somme de 4 000 euros.

Pour aider au financement de cette opération, Lu et entendu l'exposé, et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du Département une aide à l'investissement pour l'achat d'instruments.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL

Transmis en préfecture le  
Affiché/notifié le  
Certifié exécutoire.